b) Les autorités compétentes peuvent, par consentement mutuel écrit, modifier le présent arrangement administratif.

 ${\bf SIGN\acute{E}}$ en double exemplaire à New Delhi, ce 6° jour de novembre 2012, en langues française, anglaise et hindi, chaque version étant également valide.

POUR LE MINISTÈRE DES RESSOURCES
HUMAINES ET DU DÉVELOPPEMENT
DES COMPÉTENCES
POUR LE MINISTÈRE
DES AFFAIRES OUTRI
DE L'INDE (THE MINISTÈRE

POUR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES OUTRE-MER DE L'INDE (THE MINISTRY OF OVERSEAS INDIAN AFFAIRS)

Edward Fast

Shri Vayalar Ravi